

Remerciements

Avant tout, nous remercions le bon Dieu de nous avoir donné le courage, la patience et la volonté pour achever ce modeste travail.

Nos vifs remerciements et profonde gratitude s'adressent à notre encadrant AHMED TAYEB Mounir.

Je tiens à remercier les membres du jury pour l'honneur qu'ils nous ont accordés en jugeant ce travail : M. BELGHANEM Ali, qui nous a fait l'honneur par sa présence en qualité de président de jury et M. KEZZAR Hocine, d'avoir accepté d'examiner ce travail.

Un chaleureux remerciement à nos parents, et toutes nos familles respectives, pour leur amour inestimable, leur confiance, leur soutien et leurs encouragements.

Dédicace

Je dédie ce travail spécialement

A mes parents

*A ma sœur ; Mes frères, ainsi qu'à tous les membres de ma
famille*

Yassemine

Dédicace

Je dédie ce travail à

Toute ma famille, mes amis et à tous ceux

qui ont contribué à sa réalisation.

Massinissa

Sommaire

Introduction générale.....01

Partie théorique :

I- L'argumentation.....02

II- Le discours.....09

III- L'argumentation offensante dans le discours politique médiatique.....13

Partie pratique :

I- Contexte politique français.....18

II- Positionnements méthodologiques.....20

III- Analyse des stratégies argumentatives liées au corpus.....22

Conclusion.....32

Introduction générale

Introduction générale :

Le discours représente une notion qui reste encore ambiguë.

Il est l'objet de plusieurs recherches, de nombreux théoriciens lui ont proposé plusieurs acceptions.

Néanmoins, tout discours a une finalité argumentative. Qu'elle soit implicite ou explicite, l'idée de convaincre ou persuader son lecteur/ interlocuteur est toujours présente. On argumente toujours en faveur de quelque chose.

Si l'on parle particulièrement du discours médiatique, il y a lieu de dire que c'est l'un des types auxquels nous sommes le plus confrontés.

En effet, celui-ci représente un support de diffusion massive de l'information, mais nous pouvons dire que l'on assiste parfois à des passages radios ou des productions audiovisuelles (émissions télévisées) qui perdent de vue leur premier objectif communicatif persuasif et dans lesquels les participants deviennent parfois très offensants : violences verbales, injures, insultes, menaces, provocations...

Nous développerons dans un premier temps les concepts théoriques liés à la recherche : « discours », « argumentation » « communication médiatiques »...

Pour enfin arriver à une étude de cas, en tentant d'analyser un discours médiatique qui relève du domaine de la gestion collective de la vie : la politique.

Comment tournent certains discours médiatiques en offensive ? Quelles stratégies argumentatives sont considérées offensantes ? Et quel est l'effet de ces stratégies argumentatives offensantes sur les échanges interactionnels ? Est-ce qu'elles influencent la manière dont les interlocuteurs interagissent entre eux ?

PARTIE THEORIQUE

Chapitre I :

Argumentation

Le début de notre premier chapitre sera introductif. Nous allons tenter d'éclaircir tout ce qui relève de l'argumentation. Dans cette optique, nous allons commencer par la présentation de la rhétorique puis de l'argumentation qui en découle. Ensuite nous tenterons d'aborder la nuance existante entre l'adhésion et la persuasion en argumentation.

Pour enfin aborder les notions : d'"argumentation offensante" et de "violence verbale" en contexte interactionnel argumentatif.

1. Conception courante :

Dans sa conception courante l'argumentation représente l'action d'exprimer un point de vue afin de convaincre et persuader autrui.

Aussi, c'est une manifestation de l'esprit humain qui implique le recours aux différents modes de raisonnement du langage naturel. Elle a pour objet de faire comprendre un certain point de vue à un auditoire afin d'y croire pour agir. Un locuteur qui argumente avance un énoncé accepté pour arriver à une conclusion voulue. C'est de cette manière que le définit Plantin : « *L'argumentation est ainsi une opération qui prend appui sur un énoncé assuré (accepté) ; l'argument, pour atteindre un énoncé moins assuré (moins acceptable, la conclusion).*

Argumenter c'est adresser à un interlocuteur un argument, c'est-à-dire une bonne raison, pour lui faire admettre une conclusion et l'inciter à adopter les comportements adéquats. ».

(Christian PLANTIN, l'Argumentation, 1996)

Postulats

L'argumentation démontre que la langue n'est pas uniquement un code servant à transmettre des idées ou des informations. C'est plutôt un moyen qui sert à agir sur le réel et le modifier.

L'argumentation prouve également que la langue n'est pas un simple ensemble de contraintes grammaticales. Elle ne peut être confinée à des possibilités sur l'axe syntagmatique.

L'argumentation peut également expliquer la relation entre les énoncés. Il y a souvent lieu d'un enchaînement de type argumentatif entre les énoncés ce qui est explicitement démontré par le syllogisme.

2. Prémises de l'argumentation (aperçu historique) :

2.1. Depuis quand l'homme argumente-t-il ?

"" Depuis qu'il communique. Mieux encore : depuis qu'il a des opinions, des croyances, des valeurs, et qu'il met tout en œuvre pour les faire partager par d'autres. C'est-à-dire depuis toujours, dans la mesure où l'homme s'identifie, à la différence de l'animal, à une parole, à un point de vue propre sur le monde dans lequel il vit.""

(Philippe BRETON, l'Argumentation dans la communication, 1996)

Selon Philippe Breton la réponse est donc simple, l'homme argumente depuis toujours et tente de partager avec autrui ses connaissances et ses convictions.

2.2. L'argumentation est un savoir ancien :

On situe l'émergence d'un savoir systématiquement dans ce domaine au Ve siècle avant Jésus-Christ sous le nom de la rhétorique qui englobait aussi bien l'argumentation que le raisonnement et la manipulation des opinions et des consciences.

La rhétorique est donc au centre de tout enseignement jusqu'à l'éclatement des disciplines à la fin du XIXe siècle.

3. Définition de l'argumentation entre la rhétorique et les sciences du langage :

Selon DUCROT il n'y a aucun rapport direct entre les deux théories (argumentation rhétorique et argumentation dite "linguistique").

Ce sont deux concepts totalement différents de l'argumentation.

3.1. L'argumentation rhétorique :

L'école de Bruxelles fondée par PERELMAN suit la tradition d'ARISTOTE et vient interpréter la rhétorique comme étude de l'ensemble des moyens verbaux apte à persuader.

Pour DUCROT, l'argumentation rhétorique se limite à un acte oratoire ayant pour but de faire croire quelque chose à quelqu'un tout en excluant la volonté de lui faire faire quelque chose.

L'argumentation rhétorique est limitée à une simple persuasion par le biais de la parole.

C'est donc un enjeu par voie affective comme l'explique Dominique MAINGUENEAU : « *La rhétorique argumentative part d'une compétence naturelle, la*

compétence discursive, et la travaille en l'orientant vers les pratiques langagières sociales. Elle combine des capacités énonciatives et interactionnelles (mettre en doute, s'opposer, construire une position autonome). Une intervention rhétorique est constituée d'un ensemble d'actes de langage planifiés, finalisés, s'adressant à un public dubitatif, sollicité par des discours contradictoires, visant à une action sur les participants à la réunion, en vue d'une prise de décision. ».

(CHARAUDEAU & MAINGUENEAU ,2002)

3.2. L'argumentation linguistique :

L'argumentation linguistique ou l'argumentation dans la langue, traitée par ANSCOMBRE et DUCROT et développée par la suite par Marion CAREL, représente ; quant à elle ; un enchaînement d'énoncés explicitement ou implicitement reliés par un connecteur d'ordre logique.

Pour DUCROT cette approche peut être résumée on a un rapport conclusif qui prouve qu'une conclusion "C" est vraie et validée puisqu'elle est justifiée par une proposition "A".

Théories majeures de l'argumentation dans les sciences du langage :

Les sciences du langage ont accordé une grande importance à l'étude de l'argumentation dans la langue. Cet intérêt a mené à l'émergence de plusieurs théories qui s'intéressent exclusivement à l'argumentation. Les plus importantes sont : "L'argumentation dans la langue" et "Orientations argumentatives".

4. l'argumentation entre la persuasion et l'adhésion :

Selon MAINGUENEAU ; on oppose, traditionnellement, l'argumentation à la démonstration. La démonstration suppose une démarche où l'on montre la vérité d'une proposition par un enchaînement nécessaire à partir de prémisses déjà démontrées ou d'actions ; elle est donc, étroitement liée à la construction de langages formels. L'argumentation, en revanche, s'exerce dans la langue naturelle et intègre l'ensemble des ressources qui peuvent être exploitées pour défendre une thèse « vraisemblable ».

4.1. Persuader :

- Consiste à obtenir l'adhésion du destinataire à travers des sentiments.
- C'est un mode d'argumentation indirect qui peut charmer ou même faire peur.
- La stratégie vise à produire chez le destinataire des émotions qui garantissent le partage de la thèse du locuteur.

4.2. Convaincre :

- C'est une adhésion obtenue par la voie de la raison.
- Ce sont des connaissances partagées des éléments objectifs permettant le changement d'un point de vue ou d'une position.

En effet, c'est le caractère rationnel de l'adhésion qui caractérise la conviction : « *Ce caractère rationnel de la conviction tiendra aux moyens utilisés, tantôt aux facultés auxquelles on s'adresse. Pour Pascal, c'est l'automate qu'on persuade, et il entend par là, le corps, l'imagination, le sentiment, bref tout ce qui n'est point la raison* ».

(Chaïm Perelman et Lucie OLBRechts-TYTeca, *Traité de l'argumentation ; la nouvelle rhétorique*, 5 éd, 1988).

Ce raisonnement peut se faire :

- A. Par analogie :** en mettant en relation des situations différentes par leurs contextes mais similaires dans leur déroulement.
- B. Par concession :** En admettant une première partie de l'argument pour développer par la suite une thèse contraire qui réfute la seconde partie de ce même argument

L'étude de l'argumentation entre l'adhésion et la persuasion vient donc rendre compte des divergences existantes entre l'argumentation rhétorique et l'argumentation linguistique.

Pour BALIQUE, l'argumentation linguistique n'est pas suffisante car nous sommes des êtres de raison influencés également par plusieurs facteurs émotionnels.

« L'argumentation constitue la composante logique du discours, mais elle ne suffit pas à emporter l'adhésion : l'on ne s'adresse pas à de purs esprits mais à des individus réagissant bien souvent par affect ».

(BALIQUE, s'armer de paroles : jeux et enjeux rhétorique, 2010)

En effet l'argumentation linguistique vise à démontrer la vérité tandis que l'argumentation rhétorique vise à plaire sans qu'il n'y ait forcément de bien fondé. Elle ne s'occupe que de l'opinion ou de la doxa.

Pour récapituler :

« Appeler persuasive une argumentation qui ne prétend valoir que pour un auditoire particulier et d'appeler convaincante celle qui est censée obtenir l'adhésion de toute être de raison. ».

(J.M.ADAM, M.BONHOMME, L'argumentation, rhétorique de l'éloge et de la persuasion, 1997).

5. L'argumentation offensante :

Malgré l'existence d'une éthique argumentative ; nous constatons la transgression de cette dernière dans certains échanges argumentatifs.

Il est donc inévitable d'ignorer le rapport entre l'argumentation et l'offensivité de certains discours.

En effet, offenser son interlocuteur au lieu d'argumenter sa thèse est devenu monnaie courante dans les interactions verbales : l'insulte, l'injure tout comme d'autres procédés indirects de violence verbales tels que : l'ironie, la ridiculisation... deviennent tous arguments et outils de cadrage.

Comment expliquer ce non-respect de l'éthique argumentative dans certaines situations interactionnelles ?

Selon Emmanuelle DANBLON : « *Bien sûr, le langage et l'argumentation constituent pour l'homme l'alternative à la force brutale. Mais le talent oratoire peut aussi être une pression, une violence exercée sur le plus faible* ».

(DANBLON – essai : *Argumenter en démocratie* 2004 : 7).

Mais comme dans toute argumentation il y a confrontation,

Il y a lieu de dire que la violence verbale est aux prémices de toute situation d'argumentation comme un danger menaçant.

6. Violence verbale en situation de communication :

De nombreux chercheurs ont essayé de cerner, dans sa plus grande complexité, la notion de violence verbale.

En partant d'une réflexion générale sur les mécanismes de violence verbale Claudine MOISE (sociolinguiste analyste du discours : université de Stendhal Grenoble 3) la définit comme des montées de tensions interactionnelles marquées par des déclencheurs et des étapes séquentielles spécifiques.

Pour elle, ce sont des actes de parole dans lesquels nous pouvons repérer « *des rapports de domination entre les locuteurs.* » (Moise, 2006).

Elle s'intéresse aux argumentations polémiques dans les listes de discussion.

Elle ajoute que la manière de parler nous renseigne toujours sur les normes sociales.

Nous avons tendance à penser directement à l'insulte en abordant la question de violence verbale.

Oui mais il n'y a pas que ça en réalité : « *Il y a aussi tous les mots du discours qui vont induire de l'ironie qui vont créer des malentendus qui peuvent déclencher de la violence et ces événements, à travers le langage violent nous renseignent aussi sur ce qu'est l'impolitesse comment elle évolue quelles sont les normes actuelles de comportements entre les gens* ».

(Claudine MOISE, interview...)

La violence verbale peut apparaître sous différentes formes. Elle peut être :

- **Fulgurante** : caractérisée par des actes menaçants directs : provocations, menaces, Insultes, injures...
- **Polémique** : mobilisant des procédés discursifs indirects et implicites : l'ironie, la diabolisation, la ridiculisation...

Chapitre II :

Le discours

Notre second chapitre comportera les différentes définitions et acceptions liées à la notion de "discours"

En effet, celle-ci représente une notion très complexe ayant fait l'objet de plusieurs disciplines.

Nous aborderons également les différents types de discours pour enfin lier cette notion à celle de l'argumentation.

1. Définitions et acceptions :

La notion de discours a fait l'objet de plusieurs études. C'est une notion polysémique que nombre de chercheurs ont essayée de définir.

Dans sa conception usuelle discours signifie parler. C'est ce qui est oratoire.

Les sciences du langage ; quant à eux ; l'ont différemment défini selon le niveau d'analyse.

Pour Ferdinand DE SAUSSURE : Il est synonyme de parole. C'est l'utilisation de la langue par le sujet parlant.

La linguistique textuelle traite de discours tout énoncé supérieur à la phrase régie par des règles d'enchaînement.

Émile BENVENISTE dit que le discours renvoie à l'instance énonciative. Or le jeu - ici - maintenant représentant les conditions de production d'un énoncé.

Pour lui, c'est : *«Toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière ».*

(BENVENISTE, Les relations de temps dans le verbe français, dans Problèmes de linguistique générale, tome1, 1966)

Dominique MAINGUENEAU propose autre définition à la notion de discours. Selon elle c'est un système de contraintes qui régissent la production d'un ensemble infini d'énoncés à partir d'une position sociale ou idéologique.

Dominique Maingueneau définit le discours par rapport au récit : « *Appartiennent au discours les énoncés oraux ou écrits référés à l'instance d'énonciation, c'est-à-dire comportant des embrayeurs. Appartiennent en revanche au récit les énoncés, presque toujours écrits, qui ne contiennent aucune référence à l'instance d'énonciation, sont dépourvus d'embrayeurs (je, tu, le présent, etc.) : ils ne sont donc compatibles qu'avec la non-personne.* ».

Elle ajoute que : « *le discours et le récit ne s'opposent pas seulement par la présence et l'absence d'embrayeurs mais aussi par la modalisation, la manière dont le sujet prend en charge son énoncé : le je présent dans le discours c'est le jeu qui prend en charge l'énoncé ; ce type d'énonciation se caractérisera donc par l'abondance des traces de cette prise en charge (modalités affectives, exclamations, etc.)* ».

(Maingueneau, Approche de l'énonciation en linguistique française, 1981)

D. MAINGUENEAU affirme plus tard que « *le discours c'est un énoncé ou un ensemble d'énoncés en situation de communication.* ».

Quant à Kerbrat ORECCHIONI, elle insiste sur le fait que le discours ne se réduit pas au verbal. C'est aussi un système de signes non verbaux.

2. Types de discours :

Catherine Kerbrat-ORECCHIONI envisage deux grands types de discours :

- **le discours objectif** : qui s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel.

C'est le cas des discours scientifiques par exemple.

- **le discours subjectif** : dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement « je trouve que le travail est bien fait » ou se pose implicitement « c'est un travail bien fait » comme la source évaluative de l'assertion. ».

Il y a, dans sa vision, trois catégories de subjectivèmes :

1. Les affectifs (adj/adv affectif, verbe de sentiment...).
2. Les axiologiques (permettent des jugements).
3. Les modalisateurs (expriment un doute ou une certitude).

Toutefois, il existe d'autres typologies discursives à partir desquelles nous distinguons :

A. Le discours narratif :

Fondement du récit, il montre des personnages en train d'accomplir des actions qui s'enchaînent par des modifications successives de situations.

Exemples : le conte le roman la nouvelle...

B. Le discours descriptif :

Il a pour but de « faire voir », dire ce qu'est quelque chose ou quelqu'un, de le nommer, de le caractériser de le qualifier, de s'adresser à l'imagination.

Exemples : les écrits touristiques ; les documentaires...

C. Le discours explicatif :

C'est un discours qui comporte deux principales fonctions :

1. une fonction **documentaire** : il donne des informations dans les ouvrages que l'on nomme « usuels ».

Exemples : dictionnaires, encyclopédies, manuels scolaires, guides...

2. une fonction **de savoir-faire** : il aide le destinataire à agir concrètement.

Exemples : mode d'emploi, recette, règle d'un jeu...

D. Le discours argumentatif :

Le but de son énonciateur est d'apporter une connaissance, une information au destinataire, sans donner son avis. Dans une argumentation, le but de l'énonciateur est d'exprimer son opinion et de convaincre ou persuader son destinataire qu'elle est la plus juste.

Exemples : articles de presse, essais ; lettres, débats ; publicités...

3. L'argumentation dans le discours :

Ruth AMOSSY auteur du livre intitulé : ‘‘ L’argumentation dans le discours’’, explique que : « *L’argumentation n’est pas un type de discours parmi d’autres : Elle fait partie intégrante du discours comme tel et sous-tend aussi bien les informations télévisées qu’une description, un récit de voyage, une conversation familière. Sans doute y a-t-il des genres dont l’intention de persuader est évidente, sinon affichée. On pense au discours électoral, à la lettre ouverte, à l’annonce publicitaire, au manifeste. On peut alors parler de visée argumentative* »

Elle ajoute : « *Mais il y a aussi des discours qui ne se donnent pas comme des entreprises de persuasion et où l’argumentation n’apparaît pas comme le résultat d’une intention déclarée, encore moins d’une programmation : Un témoignage personnel, un reportage, un rapport officiel, une lettre amicale, un article d’information, une biographie de vedette, etc. L’argumentation n’y est ni apparente, ni explicite. Parfois même, elle est désavouée par le locuteur ou en principe incompatible avec le genre sélectionné.* ».

(Ruth AMOSSY- l’argumentation dans le discours ,2006)

Selon elle ; l’argumentation est donc comportée dans chaque discours que nous produisons consciemment, ou pas.

Chapitre III :
L'argumentation
offensante dans le
discours politique
médiatique

Le troisième chapitre de notre présente étude combine les deux premiers. Mais nous nous intéresseront plus précisément à l'argumentation dans le discours politique et aux stratégies argumentatives qui lui sont liées.

Nous parlerons d'offensive dans le discours politique médiatique et, par conséquent, de la violence verbale résultant de la transgression de l'éthique de communication lors des échanges interactionnels.

1. L'argumentation dans le discours politique :

1.1. Qu'est-ce que la politique ?

Simone BONNAFOUS et Maurice TOURNIER, l'expliquent dans leur article " analyse du discours, lexicométrie, communication et politique" paru dans " les analyse du discours en France" écrit par "D. MAINGUENEAU" et paru dans la revue trimestrielle "langages" en Mars 1995. La politique représente : « *un pouvoir dans l'organisation du social* ».

C'est : « *la gestion de la vie collective, la régulation de la cité et sa défense, en un mot art de gouverner des citoyens regroupés* ».

(S.BONNAFOUS et M.TOURNIER, les analyses du discours en France, 1995)

1.2. Le discours politique :

La prise de parole dans le domaine de la politique est considérée comme lutte pour obtention de pouvoirs.

Selon Simone BONNAFOUS et Maurice TOURNIER : « *on pourrait définir le politique comme l'espace médiateur entre le bruit de la violence et le mutisme de l'obéissance, " espace public" où l'on se parle. Il commence quand les armes se taisent, lorsque la parole remplace les armes, c'est-à-dire lorsqu'elle devient elle-même une arme.* ».

Le discours politique est donc, bien avant d'être langage, une arme servante à l'appropriation d'énormes pouvoirs.

1.2. A. Le contrat de communication politique :

Patrick CHARAUDEAU l'explique dans son livre intitulé " Le discours politique- les masques du pouvoir" paru en 2005.

Pour lui, bien que le discours politique soit hétérogène du côté des points de vue, il retrouve une certaine stabilité du point de vue des possibilités de comportements énonciatifs.

Selon P. CHARAUDEAU, le discours politique ne peut se réduire à un simple schéma préconstruit : *« les significations et les effets résultent d'un jeu complexe de circulation et d'entrecroisement des savoirs des croyances qui sont construits par les uns et reconstruits par les autres. Cette construction- reconstruction s'opère selon la place que ceux-ci occupent dans le contrat, et en même temps selon le positionnement des individus qui occupent ces places ».*

(P. CHARAUDEAU, Le discours politique, 2005)

Pour lui, la signification du discours politique se comprend par le " dispositif de la situation de communication'."

CHARAUDEAU définit le dispositif comme concept servant à organiser et structurer la situation dans laquelle se déroulent les échanges langagiers.

Ce dispositif interaction comporte plusieurs instances qui représentent les partenaires du contrat politique. À première vue, nous pouvons en distinguer deux :

1- Instance politique.

2- Instance citoyenne.

Mais, la structure complexe du champ politique permet de distinguer un troisième lieu de fabrication du discours politique qui est le lieu de médiation, donnant ainsi naissance à une troisième instance :

3- Instance médiatique.

1.2. B. Un intérêt médiatique :

La politique n'évolue jamais indépendamment des médias et de l'opinion publique.

La conquête des médias est une priorité politique. En effet, par le biais des médias, les hommes politiques espèrent informer et influencer le plus grand nombre d'usager de ces médias.

C'est un processus d'influence social. Et c'est surtout à la télévision qu'on attribue la plus grande importance.

La grande occupation de canaux médiatiques dans le domaine politique n'est donc pas un hasard, puisque seuls les mass-médias permettent ce large accès aux autres.

D'ailleurs, l'étude de l'impact des médias sur la politique rassemble un nombre croissant de chercheurs.

WALGRAVE et Van AELST affirment que la couverture médiatique affecte, à des degrés divers, l'agenda politique. Qu'il s'agisse du parlement ou du congrès, du gouvernement, du président ou des partis politiques.

Ainsi, les mass-médias constituent un facteur d'influence politique direct.

2. L'offensive dans le discours politique médiatique :

2.1. L'argumentation : une éthique de la communication :

L'éthique est définie en tant que discipline philosophique portant sur les jugements de valeur c'est un ensemble de règles et de lois ayant un caractère universel est irréductible mis en place afin de retrouver un idéal de société permettant de rendre le monde humainement habitable. Et tout Comme plusieurs autres disciplines toute argumentation se doit de respecter une certaine éthique. Ce que souligne Philippe Breton dans son livre intitulé : l'argumentation dans la communication :

"Argumenter, c'est aussi savoir se restreindre au nom d'une éthique il est parfois plus facile de convaincre, au moins à court terme, son interlocuteur en utilisant uniquement des figures de style ou des raisonnements tronqués Il est plus facile également, pour ceux qui en ont l'habileté, de manipuler psychologiquement la relation dans le but de convaincre Mais argumenter, c'est aussi être quelqu'un qui se refuse à utiliser tous les moyens au service d'une seule valeur l'efficacité à tout prix Le bon usage de l'argumentation implique donc une rupture avec l'univers des techniques de manipulation".

(Philippe Breton, L'Argumentation dans la communication, 1996)

2.2. Violence verbale et discours politique :

Le conflit entre gouvernement et opposition est omniprésent dans l'intégralité du processus politique des démocraties.

Cependant, cet affrontement affecte profondément la manière dont interagissent les acteurs politiques entre eux en situation de communication.

Nous assistons, dans plusieurs débats politiques télévisés par exemple, à des scènes qui transgressent l'éthique de la communication argumentative.

Entre : insultes, menaces, ironie, injures... la conflictualité mène à plusieurs formes de violences verbales, de différents degrés.

3. Quelques stratégies argumentatives offensantes :

Discours politique et stratégies argumentatives offensantes :

L'enjeu de la communication politique consiste à influencer les opinions « *afin d'obtenir des adhésions* » comme l'explique P. CHARAUDEAU, « *des rejets ou des consensus* ».

C'est le résultat des situations de regroupement tels que : les meetings, les débats, les réunions, les rassemblements, les affichages de slogans et les déclarations télévisées et qui constituent ce qui structure une grande partie de l'action politique.

D'ailleurs, le discours politique s'attache à construire des images d'acteurs et à user des stratégies de persuasion et de séduction grâce à plusieurs stratégies et procédés rhétoriques argumentatifs.

Pour CHARAUDEAU : la politique relève de l'action mais le langage, or le discours politique, est ce qui motive l'action, l'oriente et lui donne du sens.

L'argumentation, à travers le discours dans ses différentes formes, est ce qui permet de se constituer des espaces d'échange argumentatif, de discussion, de persuasion et de séduction ; permettant l'élaboration de la pensée et de l'action politique.

Mais, les acteurs politiques recourent ; parfois ; à des stratégies argumentatives extrêmement offensantes.

Quelques stratégies :

1- L'insulte/ l'injure :

Vues comme métaphores intégrées dans l'ensemble vaste que constitue la 'violence verbale.'

C'est un outil d'analyses des normes et des formes discursives lors d'un échange interactionnel et argumentatif.

2- L'attaque ad hominem :

C'est une provocation qui consiste à s'en prendre à la personne en elle-même et non aux idées qu'elle défend.

Elle peut se faire :

- ✓ En attaquant l'éthos de son adversaire.
- ✓ En tentant de le rabaisser tout en se montrant au-dessus de lui.
- ✓ En le décrédibilisant.
- ✓ En sous-entendant des insinuations qui lui sont dirigées.

3- L'ultimatum :

Considéré comme menace.

C'est un signe de domination lors d'un échange verbal. Il s'agit de faire subir à son interlocuteur une situation problématique sans lui laisser la moindre échappatoire.

Partie pratique

ETUDE DE CAS :
L'ARGUMENTATION
OFFENSANTE DANS
LE DISCOURS
POLITIQUE
MEDIATIQUE
-CAS D'ERIC
ZEMMOUR-

Chapitre I :
Contexte politique
français

Dans ce premier chapitre de la partie pratique, nous allons tenter de contextualiser le corpus que nous soumettrons, plus tard, à l'analyse.

Nous parlerons du contexte politique de la France aujourd'hui.

1. Contexte politique français actuel :

La politique renvoie à l'organisation, à la structure et au fonctionnement d'une société, mais également à la pratique et à la gestion du pouvoir et aux différents partis politiques. En France, c'est le gouvernement qui décide de la politique à mener au sein de l'État. La politique est ainsi un domaine très controversé.

La vie politique en France se déroule sous le régime de la Cinquième République depuis l'adoption de la Constitution française du 4 octobre 1958.

Depuis 1958, la France est une république et un régime parlementaire. Concrètement, cela signifie que le pouvoir exécutif est détenu essentiellement par le président de la République et qu'il partage avec le Premier ministre et le gouvernement qu'il a nommé. On peut aussi parler de régime semi-présidentiel. C'est un régime politique typiquement français car très rare dans le monde ; ce régime a la réputation d'être à la fois très stable et très souple.

En France, les partis politiques se créent librement. L'activité politique peut s'exercer dans différentes organisations (associations, groupements politiques, clubs de réflexion, etc.).

L'élection présidentielle française de 2022 a lieu le 10 avril 2022 afin d'élire le président de la République française pour un mandat de cinq ans.

Il s'agit de la douzième élection présidentielle de la Ve République et onzième au suffrage universel direct. Si aucun candidat ne remporte la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, un second tour aura lieu entre les deux premiers candidats le dimanche 24 avril.

À trois mois de l'élection, les deux candidats d'extrême droite Marine Le Pen et Éric Zemmour cumulent ensemble plus de 30 % des intentions de vote.

Éric Zemmour lance la "reconquête". Le polémiste a dévoilé le nom du parti politique chargé d'accompagner sa candidature à l'élection présidentielle de 2022. L'appellation de la formation du candidat à l'Elysée ne doit rien au hasard, rappelant la "reconquista", cette période

du Moyen-Âge durant laquelle des chrétiens espagnols ont repris possession de la péninsule ibérique, alors sous domination musulmane.

L'objectif de la création du parti revêt d'une double importance organisationnelle : d'abord financière en vue de la course à l'Elysée, puis politique afin d'organiser les élections législatives.

Éric Zemmour a donc lancé son parti "Reconquête" dimanche 5 décembre 2021. Un nom qui n'a pas manqué de faire réagir. Le programme de Zemmour c'est la violence et le chaos, a critiqué le député LFI de Seine-Saint-Denis, Bastien Lachaud, soutenu par son compère Alexis Corbière : "pour qui aime l'Histoire, ce nom est un programme de violence". De son côté, le candidat à la présidentielle a lancé deux slogans : "impossible n'est pas Français" et "pour que la France reste la France".

Chapitre II : **Positionnements** **méthodologiques**

Le deuxième chapitre, comportera les positionnements méthodologiques ainsi qu'une analyse thématique qui servira à l'étude des stratégies argumentatives liées au corpus.

1. Présentation du corpus :

La vidéo soumise à l'analyse est extraite d'un débat politique médiatisé, organisé et diffusé en direct à travers l'écran de la chaîne française C8 dans l'émission "FACE A Baba" animée par Cyril HANOUNA.

Ce premier numéro de l'émission "Face à baba" diffusé le 16 décembre dernier réuni en duel le politicien français d'extrême droite "Éric ZEMMOUR" et le journaliste, écrivain et militant antispéciste "Aymeric CARON".

Tandis que l'un revendique la défense de l'identité nationale et certaines thèses très droitières, l'autre se réclame plutôt de gauche et a même créé un parti écologique.

Forcément, de grandes tensions sont ressenties, l'échange devient vite houleux.

Nous allons nous intéresser à l'argumentation ; aux différentes stratégies argumentatives mais aussi au caractère offensif dominant de cet échange. En effet, pendant les 8 minutes 56 qu'a duré ce duel, le climat est très tendu entre les interlocuteurs.

2. Analyse thématique :

Le thème initial de l'émission était : "Immigration que faut-il changer ?".

Mais, avant de lancer de décompte du temps de l'émission consacré au duel : Éric ZEMMOUR/ Aymeric CARON, ce dernier demande d'abord la permission de commenter une déclaration d'Éric ZEMMOUR dans laquelle il nie les accusations qui lui sont souvent dirigées et qui lui collent l'étiquette de "raciste".

A.C : « je crains hélas que vous soyez un peu le monsieur Jourdain du racisme et que vous soyez raciste sans le savoir. »

Le racisme est donc le premier thème abordé dans ce débat.

Ensuite, A.C parle de musulmans, du mépris et de la stigmatisation de ce groupe religieux par son adversaire : politicien d'extrême droite.

De plus, ils abordent le sujet de l'immigration. En effet, E.Z est connu pour son projet "Immigration zéro".

A.C en profite pour parler, spécialement, des mineurs isolés venus de l'étranger mais aussi de leur coût annuel à l'aide sociale.

Selon lui, E.Z falsifient les chiffres et les multiplient, à son profit, pour parler d'une ; soi-disant ; invasion menaçante à l'avenir de la France.

Le racisme, l'islamophobie, la stigmatisation et la dénigration des musulmans, l'immigration et le cout des mineurs étrangers à l'état français ; sont ainsi les principaux sujets abordés dans cet extrait lors de l'échange entre Éric ZEMMOUR et Aymeric CARON réuni dans "FACE A Baba" par Cyril HANOUNA.

Chapitre III : Analyse des stratégies argumentatives

Ce dernier chapitre sera, au même titre que le deuxième, un travail d'analyse qui porte sur l'aspect conversationnel offensant du débat politique (Éric ZEMMOUR/ Aymeric CARON) et la relation qu'il entretient avec la pratique de l'argumentation.

Nous nous intéresserons également à l'effet des différents stratèges offensants d'argumentation qui marquent ce débat politique explosif.

1. Analyse des stratégies argumentatives liées au corpus :

1.1. Menace :

Dans :

"attention ! bientôt il va y avoir le doigt d'honneur"

"ah oui!! attention !»

A.C menace clairement E.Z. C'est un procédé direct d'argumentation offensante.

1.2. Attaque ad hominem :

Il s'agit d'une provocation qui atteint la personne. Ce n'est donc pas forcément un argument de fond, mais plutôt, une attaque contre la personne de l'adversaire et son éthos.

Ce procédé d'argumentation offensante apparaît par exemple tout au début du débat, A.C attaque E.Z, l'insulte en le traitant de raciste :

"je crains hélas que vous soyez un peu le monsieur Jourdain du racisme"

" le raciste est celui qui croit à l'hierarchie des races, qui est hostile à des groupes ethniques considérés comme inférieurs ou dangereux or vous-même"

il insiste sur ce point-là, peu de temps après, et confirme:

"...le racisme, l'immigration : c'est quasiment votre identité totale"

A.C ajoute : "... c'est l'une de vos forces, c'est d'essayer de mettre du sourire dans les horreurs que vous racontez"

Là aussi, une attaque ad hominem est constatée. A.C atteint à la personne de son interlocuteur non pas ses idées en tentant de le décrédibiliser.

Néanmoins, celui-ci ne tarde pas à contre-attaquer en retour, il sous-entend qu'A.C est narcissique : "mais c'est normal, quand on est obsédé par soi-même on entend pas les autres"

1.3. Insulte :

L'insulte peut, parfois, être sous-entendue.

"...les races n'existent pas. Simplement, vous êtes l'un des seuls à l'ignorer "

à travers cette phrase A.C insulte E.Z en le traitant d'ignorant.

plus tard, il enchaîne plusieurs dires qui sous entendent que son adversaire est un menteur :

en parlant de racisme :

"non, j'ai pas lu biologique, vous venez de l'inventer"

ou même en parlant d'immigration : nombre d'immigrés et leur coût à l'état :

"et bien ils ne sont pas fiables et tout est faux une fois de plus"

"comme d'habitude avec vous"

"les vrais chiffres, je vais vous les donner... en réalité...."

" vous voyez, vos chiffres à vous c'est cinq fois la réalité"

"et c'est comme ça à peu près avec tous..."

"c'est entièrement faux ce que vous venez de dire Éric ZEMMOUR"

1.4. Provocation :

Par exemple, dans :

"un petit ben voyons... on va les compter ce soir"

"quand vous ne savez pas quoi dire, il y a le petit ben voyons !"

"je vous parle comme je veux"

"vous n'êtes pas encore président, et combien même vous le seriez je vous parlerai encore comme je veux"

"je travaille et vous... pas assez (vous ne travaillez pas assez)"

1.5. Gêne et embarras :

Cela peut arriver en pointant du doigt les supposés contradictions de l'adversaire.

C'est ce que fait A.C :

" Éric ZEMMOUR dit : " je ne suis pas raciste" vous croyez aux races...»

A.C adopte une seconde fois ce même procédé :

"scientifiquement, ça n'a aucun sens"

Mais dans ce cas-là, pour souligner la contradiction de son interlocuteur qui promet de répondre à la question qui lui a été posée mais qui finit par l'éviter et l'éluder.

1.6. Redéfinition des termes de la discussion :

C'est un procédé rhétorique qu'emploie A.C en mettant en avant la définition du mot 'racisme' selon le Robert, puis celui de démocratie

"le racisme selon le Robert... c'est idéologie qui postule à une hiérarchie des races ou à une hostilité systématique entre un groupe social"

"... ça quand-même vous l'acceptez, ça s'appelle la démocratie"

Comme pour dire que ce sont des concepts qu'E.Z ignore complètement.

1.7. Dévalorisation et ridiculisation de l'adversaire :

comme le fait A.C :

" le chiffre que vous avez donné de 40.000 : Il est bien dans un rapport mais que vous avez mal lu, comme vous lisez mal tous les rapports que vous lisez" !

Il décrédibilise son adversaire en avançant un argument de fond comportant, selon lui, les vrais chiffres liés au sujet de l'immigration et que E.Z ne cesse de trafiquer

Mais la ridiculisation peut se faire de différentes manières indirectes :

* par l'aspect informel caractérisant les réponses lors du débat pour faire preuve de relâchement, comme le fait E.Z :

"ben voyons ! ben voyons !"

* par un adoucisseur, comme le fait A.C:

"bien-sûr ! vous pouvez répondre évidemment"

Cette forme de politesse est utilisée en vue de ridiculiser E.Z en le défiant de pouvoir répondre aux questions auxquelles il est confronté.

1.8. Sarcasme :

dans:

"dites pas le mot "races" ça évoque des choses tout de suite dans votre bouche"

A.C fait usage de sarcasme pour insulter et dénigrer son interlocuteur.

1.9 .Ironie et dérision :

La situation est tournée en dérision par E.Z lorsqu' A.C lui dit que le sourire est l'une de ses forces

“ je vous remercie si j'ai une force c'est déjà beaucoup”

E.Z choisit de ne pas céder aux provocations de son adversaire et tourne la situation en sa faveur en soulignant le fait que celui-ci avoue tout de même sa force

E.Z fait appel à l'ironie une seconde fois pour répondre à la menace d'A.C à propos du doigt d'honneur :

"C'est vrai vous en faites jamais vous, c'est connu"

Une troisième fois après qu'A.C aie avancé les chiffres, selon lui, réels liés au sujet de l'immigration. Mais cette fois en faisant semblant de confirmer les dires de son adversaire, qui lui, le traite de menteur :

"bien-sûr..."

et une dernière fois pour répondre aux provocations d'A.C qui le décrédibilise :

"mais c'est vous qui avez raison, vous avez la vérité révélée"

1.10. Ultimatum :

C'est aussi l'une des stratégies de provocation adoptées dans ce débat par A.C pour déstabiliser E.Z en lui demandant, avec beaucoup d'insistance, une réponse concise et précise à sa question liée à l'existence des races :

"est-ce que vous croyez aux races, oui ou non, à l'existence des races ?».

"...si vous n'esquivez pas"

"bon d'accord ! vous allez encore noyer le poisson ! moi c'est juste : vous croyez aux races ?
oui ou non?"

"non! vous croyez aux races, oui ou non?"

"ben répondez !"

"vous noyez le poisson"

2. L'effet des différents types d'arguments offensants :

Les figures médiatiques, spécialement, ont toujours eu des réactions particulièrement différentes face aux argumentations offensantes.

Nous allons essayer d'analyser l'effet des différentes stratégies argumentatives offensantes utilisées dans ce duel qui a réuni Éric ZEMMOUR et Aymeric CARON.

1. Pointer du doigt les supposées contradictions de son adversaire. C'est le cas dans :

E.Z : Ah ! Qu'est-ce que vous venez de lire là ?

E.Z : Qu'est-ce que vous venez de lire ? Une différence biologique des races avec supériorité.

Parfois, il y a lieu de se montrer d'accord avec son adversaire pour montrer que celui-ci prend des positions contradictoires :

E.Z : c'est exactement ce que j'ai dit

2. Anticiper où son adversaire veut en venir et répondre avec grande précision.

C'est ce qu'a fait A.C en anticipant que son adversaire allait fuir les questions qui lui sont posées et les éluder :

A.C : ..si vous n'esquivez pas..

A.C : bon d'accord... vous allez encore noyer le poisson...

A.C : le fait , une seconde fois, en évoquant la désinformation lorsqu' E.Z que les étrangers dont il avait parlé étaient isolés et mineurs :

A.C : Lorsque vous évoquez par exemple ce qu'on appelle les mineurs étrangers, les mineurs isolés venus de l'étranger

E.Z : ils sont ni isolés ni (étrangers)... ni ... ni mineur ! mais c'est pas grave

A.C : désinformation.

E.Z : biensur.

3. Maîtrise, à la perfection, de l'art de la contre-attaque et retourner les provocations à son avantage.

E.Z en a fait preuve.

Après avoir fait dire à A.C que son sourire était l'une de ses forces, E.Z plie le jeu et met A.C à terre avec une contre-attaque venue en réaction à une attaque ad hominem travers laquelle il reproche à son adversaire de 'raconter des horreurs'.

E.Z : bah... en général, vous, vous mettez pas de sourire dans les bêtises que vous racontez, donc ça compense.

4. Garder son calme et maintenir sa décontraction sans faille.

Pour répondre à un agresseur qui le traite de menteur, E.Z fait le choix de garder son calme et se suffit de nier les accusations de son adversaire :

A.C : non, j'ai pas lu biologique, vous venez de l'inventer.

E.Z : non non.

5. Parvenir à concilier la concentration extrême avec la détente absolue. Ceci est preuve de confiance et de maîtrise de la situation.

Cela est remarquable dans les répliques de Z qui répond brièvement et avec précision à A.C qui essaye de le mettre dans l'embarras en évoquant la haine exprimée par E.Z à l'égard des musulmans :

C.H : Éric, ils se sentent insultés...je vous le dit... ils se sentent insultés.

E.Z : non, pas tous

A.C : ben si, la plupart.

E.Z : non.

6. Ne pas s'engager sur le terrain ad hominem en retour à une attaque personnelle.

Dans :

EZ : et bien oui comptez les

EZ fait le choix de passer au-dessus des attaques de son adversaire qui lui reproche de lancer des ‘ben voyons’ à chaque fois qu’il n’a plus d’argument à donner.

Il refuse de gaspiller son énergie pour répondre à ses provocations.

Il y a, dans ce cas-là, un agresseur qui provoque dans le vent et, de l'autre côté, quelqu'un qui se défend par un puissant détachement.

7. Déconsidérer, complètement, son interlocuteur en traduisant son relâchement en relâchement verbal et cela à travers l'aspect informel utilisé lors d'un débat politique télévisé.

C'est ce qu'a longtemps fait E.Z :

E.Z : bon..

E.Z : ben voyons, ben voyons..

E.Z : emmmmm

EZ : ben voyons

EZ : mais oui

8. Déconsidérer son adversaire par son extrême politesse en réaction à un torrent de provocations.

E.Z le fait une première fois en demandant la permission de répondre à son adversaire qui lui pose plusieurs questions sans lui laisser la chance d’y répondre :

E.Z : je pourrais répondre à tout ça ?

A.C comprend le jeu et lui répond en retour avec une politesse extrême :

AC : bien sur ! vous pouvez répondre ! évidemment

9. Demander une clarification de l'éthos.

A.C : attention, vous êtes candidat à la présidence de la république il faut quand même que vous acceptiez d'être jugé par des gens, par le peuple français

A.C : ...par le peuple français dont je fais partie et également par les journalistes qui vont vous poser des questions...

10. Exiger le respect et fixer des limites à son interlocuteur :

E.Z tente de le faire à plusieurs reprises :

E.Z : là on va se calmer ! vous allez arrêter de me parler comme ça ! Ok !

E.Z : moi, je n vous ai pas agressé donc on se calme.

E.Z : Moi j'ai respecté votre question, alors respectez ma réponse !

11. Menacer en réaction à une provocation :

dans :

E.Z : mais c'est normal, quand on est obsédé par soi-même, on entend pas les autres.

A.C : attention bientôt il va y avoir le doigt d'honneur.

E.Z : Ah !!!

A.C : ah oui ! attention.

A.C perd complètement son calme après une attaque ad hominem de ZEMMOUR qui le traité d'obsédé par soi-même.

3. Quelques solutions à adopter face à une argumentation offensante :

Lorsqu'il s'agit d'une agression, d'une attaque personnelle (dite aussi Ad Hominem) et non d'un argument de fond, nous pouvons réagir de différentes manières :

Passer au-dessus de certaines provocations et s'en détacher.

Il ne faut jamais chercher à répondre à toutes les agressions qui nous sont dirigées.

Décontraction et politesse sont les meilleurs moyens à utiliser pour déconsidérer son adversaire lorsqu'il est offensant.

Honnêteté et candeur sont aussi à utiliser pour désamorcer des situations d'interactions offensantes.

Puisqu'il faut être deux pour que les rapports de force fonctionnent, faire le choix de décliner ce rapport de force instauré par l'agresseur plie directement le jeu en notre faveur.

Ridiculiser la remarque de l'agresseur avec humour.

Ne pas perdre de vue le principe de cohérence. Il faut savoir enchaîner des arguments de fond cohérents et non contradictoires.

Transformer ses contradictions en force. Il est important de répondre aux attaques qui visent nos contradictions en se penchant dessus avant d'y être confrontées.

Conclusion

Conclusion :

Au terme de cette recherche, nous espérons avoir contribué, à caractériser, parmi les faits qui se manifestent au sein d'un débat politique télévisé, celui de l'argumentation offensante, et à avoir réussi à déterminer les différentes stratégies qui lui sont liées et qui visent parfois, en premier lieu, à attaquer la personne de son adversaire et non à présenter des arguments de fond "pertinents" qui puissent le convaincre ou le persuader.

En effet, Pour répondre à notre problématique, nous avons principalement divisé notre travail en deux grands axes : un premier "théorique et introductif" permettant de cerner les notions liées à l'argumentation offensante dans le discours politique médiatique. Et un second "pratique et analytique" comportant une étude de cas dans laquelle nous avons essayé d'analyser un débat politique télévisé et les stratégies argumentatives offensantes qu'il regroupe.

Nous pouvons donc dire, en guise de conclusion, que certains débats transgressent publiquement l'éthique communicative et argumentative.

C'est le cas de certains débats politiques médiatisés dont celui que nous avons tenté d'analyser dans ce modeste travail.

En effet, entre ironie, ridiculisation, insulte, attaque ad hominem..., les interlocuteurs perdent de vue l'objectif persuasif de leurs échanges, ils produisent, volontairement ou pas, des discours extrêmement offensants qui donnent naissance à de nombreuses violences verbales.

Toutefois, il existe des solutions permettant un échange interactionnel plus fructueux et moins agressif que nous proposerons en fin du chapitre analytique.

Néanmoins, peut-on réduire et confiner ce caractère offensant de l'argumentation au verbal uniquement ?

Qu'en est-il du langage corporel ? Des haussements de voix ? Et des mimiques par exemple ?

Sont-ils des stratégies aussi efficaces que le langage verbal et aussi offensants que celui-ci ?

Références Bibliographiques

Références bibliographiques :

Ouvrages :

ADAM Jean- Michel & BONHOMME Marc, *L'argumentation publicitaire : Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*, Nathan, 1997, France, p.19.

BALIQUE Florence, *S'armer de paroles : jeux et enjeux rhétoriques*, Ellipses, 2010, Paris, p.08.

BENVENISTE Emile, *Les relations de temps dans le verbe français, dans Problèmes de linguistique générale, tome1*, Gallimard, 1966, Paris, p.241,242.

BRETON Philippe, *L'argumentation dans la communication*, 1996, p.16,17.

CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique : les masques du pouvoir*, Vuibert, 2005, p.40.

MAINGUENEAUX Dominique & CHARAUDEAU Patrick, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, 2002, p.507.

MAINGUENEAUX Dominique, *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Hachette, 1981, Paris, p.51.

MAINGUENEAUX Dominique, *L'analyse du discours: introduction aux lectures de l'archive*, Hachette, 1991, p.228.

PARLEMAN Chaïm & OLBRECHTS Lucie, *Traité de l'argumentation; la nouvelle rhétorique*, Université de Bruxelles, 1988, p.14.

PLANTIN Christian, *L'Argumentation*, Seuil, 1996, p.24.

RUTH Amossy, *L'argumentation dans le discours*, Nathan université, 2006, p.245.

Essai :

DANBLON, *Argumenter en démocratie*, 2004, p.07.

Article :

BOUNNAFOUS Simone & TOURNIER Maurice, *Les analyses du discours en France*, 1995, p.67.

Interview :

MOÏSE Claudine, titre de la vidéo YouTube, *violence verbale, fulgurance au quotidien-comprendre et agir*, 2006.

Disponible sur: <https://youtu.be/wdNw5Aqi9p0>

Annexes

Annexes :

1-Conventions de transcription :

	Phénomène	Conventions en format liste	Exemples en format liste
1	Identité du participant		
	1a Participant identifié	Identifiant en début de paragraphe du tour (voir 2). L'identifiant est composé d'un, de deux ou de trois caractères. Il est suivi d'une tabulation. <i>Attention : c'est le seul endroit dans une transcription ICOR où l'usage de la tabulation est admis.</i>	COR salut
	1b Participant incertain	Point d'interrogation en début de paragraphe, et précisions disponibles données sous forme de commentaire en fin de tour.	? salut ((COM: peut-être SAR))
	1c Hésitation entre deux participant	Point d'interrogation en début de paragraphe, et précisions disponibles données sous forme de commentaire en fin de tour.	? salut ((COM: peut-être SAR ou COR))
	1d Participant non	Point d'interrogation en début de paragraphe.	? ouais on branche quoi/ ? ((éternue))
	1e Événement non attribuable à un participant	Description entre doubles parenthèses, précédée éventuellement d'un sigle permettant de catégoriser la description (par exemple : « EVT: » pour événement).	((EVT: un coup de tonnerre retentit))
2	Tour		
	2a Notation du tour	Notation de chaque tour dans un ou plusieurs paragraphes (pour le concept de tour, voir par exemple l'article Sacks, Schegloff & Jefferson (1974)). La notation du tour est insérée après l'identifiant du participant et après une tabulation. <i>Attention : c'est le seul endroit dans une transcription ICOR où l'usage de la tabulation est admis.</i> Si un tour s'étend sur plusieurs lignes, le début de chaque ligne doit être aligné à l'aide d'une indentation (paragraphe en retrait). L'usage du retour forcé à la ligne (avec ¶) suivi d'une tabulation est interdit. Si un tour doit être interrompu (chevauchement par un autre interlocuteur ou par un commentaire), il faut insérer le symbole "&" à la fin du tour interrompu (sans espace avant) et au début de la reprise du tour (sans espace après).	COR ça va/ SAR ouais (2.5) COR ça va/ SAR (1.2) COR euh:: (0.3) ça va pas/ COR et après/ (0.4) et après on:: met les électrodes dedans\ mais attends faut d'jà r'garder ce qu'on en fait de la solution faut: euh:: SAR aTTENDS aTTENDS attends pa'ce que c'est [pas sûr qu'on& COR [oui oui j' suis&& SAR &la mette] là d`dans COR &&d'accord]
	2b Enchaînement immédiat (latching)	Insertion du symbole "=" à la fin du premier tour (sans espace avant) et au début du suivant (sans espace après).	SAR salut COR ça va/= SAR =n::on COR (1) qu'est-ce qu'il y a
	2c Chevauchement	Insertion de crochets "[" et "]", encadrant le chevauchement dans chaque tour. Les crochets ouvrant "[" (début du chevauchement) sont obligatoires (sans espace après) ; les crochets fermants "]" (fin du chevauchement) par contre sont facultatifs.	SAR A:::ie COR c'est pas utile [ça] SAR [ça] mar[che] COR [attr]ape le SAR c'est bon/
	2d Silence à valeur de tour	Les silences sont chronométrés à l'aide d'un logiciel au 10ième de seconde près, sauf pour les silences d'une durée inférieure à 0,2 secondes qui sont notés par (.)	(0.7) (2.2) (.)

		Note : Dans le cas où le silence est attribuable à un participant, il est noté dans un paragraphe portant l'identifiant du participant concerné.	SAR COR SAR	c'est toi qui m'as piqué ma gomme/ (1.2) mais ça va PAS ça
3	Action à valeur de tour			
	Action à valeur de tour	Description de l'action concernée entre doubles parenthèses.	MME ((tape un numéro de téléphone))	
5	Structures segmentales (St.S.)			
	5a	Relation phonie-graphie	L'orthographe française est utilisée pour la représentation de la phonie des structures segmentales Lorsque les caractéristiques phoniques le requièrent, l'orthographe peut être adaptée.	SAR monsieur MME voui
	5b	St.S. inaudibles, nombre de syllabes identifiables	Les structures segmentales incompréhensibles sont représentées au moyen d'une série de caractères x, chaque caractère ayant la valeur d'une syllabe.	COR xx x
	5c	St.S. inaudibles, nombre de syllabes non identifiable	Les structures segmentales complètement inaudibles sont représentées par « (inaud.) ».	COR (inaud.)
	5d	St.S. alternatives	Les segments entre lesquels hésite le transcripateur sont séparés par un point-virgule et notés entre parenthèses Les segments incertains sont notés entre parenthèses simples.	COR (parce que; car ce que) SAR (il mange; ils mangent) MME tes (lunettes)
	5e	Allongement	Le son allongé est noté par des « : » en respectant l'orthographe (attention : pas d'espace avant « : »). Les « : » sont répétés en fonction de la durée perçue de l'allongement.	COR t` es: où SAR les garÇONS::
	5f	Troncation	Insertion de « - » après le son tronqué (attention : pas d'espace avant).	COR je retr- retrouve
	5g	Aspiration (facultatif)	L'aspiration est notée par la lettre « h » précédée d'un point (attention : le point n'est pas suivi d'un espace).	COR h: ah oui
	5h	Expiration, soupir (facultatif)	L'expiration est notée par la lettre « h » seule.	COR h:: mais non
	5k	Elision non standard	L'élision non standard est notée par une antiquote (´) (ctrl+7+espace sur PC) (touche dédiée sur Mac). Si l'élision non standard se produit en fin de mot, faire suivre l'antiquote d'un espace.	SAR il nous faut d`jà ça COR j'ai compris (.) j' recommence et je r'garde
6	Pause intra-tour			
	Pause intra-tour	Les pauses sont chronométrées à l'aide d'un logiciel au 10ième de seconde près, sauf pour les pauses d'une durée inférieure à 0,2 secondes qui sont notées par (.)	SAR COR	tu y vas corinne/ ben (2.2) non\ SAR COR
				tu y vas corinne/ euh:: non (.) non j'y vais pas
7	Production vocale			
	Production vocale	La description d'une production vocale est notée entre doubles parenthèses et précède la transcription, l'ensemble est compris entre chevrons pour en indiquer la portée : <((DESCRIPTION)) TRANSCRIPTION>	COR COR SAR	<((en riant)) crois-tu/> je ne l'ai pas vue hier= =<((en riant)) non::>

			Note : La notation d'un enchaînement direct (2b), ou celle d'un chevauchement (2c), précède la description de la production vocale.	COR je ne l'ai pas [vue hier] SAR [<(en riant) non::>]
8	Prosodie			
	8a	Montée et chute intonative	Les montées et chutes intonatives sont notées par « / » et « \ » sans espace avant. Les montées et chutes fortes sont notées « // » et « \\ ».	COR tu y vas/ toi\ SAR non:\ COR tu y vas//
	8b		Note : La notation d'une montée ou d'une chute suit celle de l'allongement (5e). Les segments caractérisés par une saillance perceptuelle particulière (intensité accrue et autres) sont notés en majuscules. Note : Les majuscules doivent être accentuées quand il y a lieu.	COR tu y vas::// COR je MAN:ge COR je l'ai pris sur la TÊte
10	Commentaires			
		Commentaires	Les commentaires sont notés dans un paragraphe propre sans identifiant de tour (voir 1), avec tabulation, entre doubles parenthèses et précédé de "COM :".	((COM: fin de la cassette 1))

2- Données biographiques :

Cyril HANOUNA :

Animateur et producteur de télévision français né le 23 septembre 1974.

Principalement connu en tant qu'animateur de l'émission d'actualité et de divertissement « Touche Pas à Mon Poste ».

Celui-ci accueille dans le premier numéro de sa nouvelle émission "Face à baba" :

Aymeric CARON :

Né le 04 décembre 1971, qui en plus d'être : journaliste, reporter, chroniqueur et écrivain, est un homme politique militant de l'écologie radicale et de la cause antispéciste.

En 2018, il fonde son premier parti "Révolution écologique pour le vivant (REV)" qu'il alliera, par la suite, à Jean-Luc MELANCHON pour les prochaines élections présidentielles et législatives.

C.HANOUNA le met, dans ce présent débat, en face d'un politicien d'extrême droite :

Éric ZEMMOUR :

Né à Montreuil le 31 août 1958, Éric Justin Léon Zemmour est issu d'une modeste famille de français juifs d'Algérie, arrivée en métropole en 1952.

Polémiste français, écrivain, éditorialiste et ancien chroniqueur, classé à l'extrême-droite de la classe politique.

Connu pour ses livres polémiques, Éric Zemmour a également gagné en notoriété en participant à plusieurs émissions de débat et talk-show.

Il est régulièrement poursuivi en justice pour ses écrits ou déclarations xénophobes, sexistes et ses prises de positions controversées. Depuis 2011, cela lui a valu deux condamnations pour "provocation à la haine", raciale et envers les musulmans. Il a été relaxé quatre fois mais plusieurs procédures sont toujours en cours, notamment pour "contestation de crime contre l'humanité", "injure" ou "provocation à la haine".

À la fin de l'année 2021, il annonce sa candidature à l'élection présidentielle de 2022 et fonde le parti politique Reconquête, qui rallie des élus LR et RN dans une optique d'union des droites.

3- Transcription du corpus :

La transcription graphique de tout ce qui a été dit durant cette partie du débat :

A.C : Éric ZEMMOUR dit : "je ne suis pas raciste". Je crains hélas que vous soyez un peu le monsieur jourdain du racisme et que vous soyez racistes sans le savoir. Vous avez demandé qu'on vérifie le sens des mots, l'étymologie, très bien. Le racisme d'après le Robert ; puisque vous-même vous avez voulu rappeler une définition : c'est l'idéologie qui postule à une hiérarchie des races ou à une hostilité systématique entre un groupe social. Le raciste est celui qui croit à la hiérarchie des races qui est hostile à des groupes ethniques considérés comme inférieurs ou dangereux or vous-même. Vous croyez aux races, même si vous dites...

E.Z : Ah ! Qu'est-ce que vous venez de lire là ?

A.C : comment ?

E.Z : Qu'est-ce que vous venez de lire ? Une différence biologique des races avec supériorité.

A.C : non, j'ai pas lu biologique, vous venez de l'inventer.

E.Z : non non.

A.C : vous croyez aux races ?

E.Z : c'est exactement ce que j'ai dit

A.C : non, non. Attendez ! Vous avez dit : " aujourd'hui les races n'existent plus ». Ça vous arrange bien parce que vous avez raison. Les races n'existent pas. Simplement : vous êtes l'un des seuls à l'ignorer. Puisque vous l'avez revendiqué à plusieurs reprises : Les races pour vous existent. Vous croyez, par ailleurs, aux différences de ... comment dirai-je... de valeurs entre les cultures, vous l'avez dit, vous l'avez répété, vous l'avez écrit.

Vous considérez que la culture occidentale par exemple est bien supérieure à des cultures africaines millénaires... Eh...

E.Z : Je pourrais répondre à tout ça ?

C.H : bien-sûr !

E .Z: d'accord

A.C : bien sûr ! Vous pouvez répondre évidemment.

Eh... donc vous voyez ! Vous répondez tout à fait ! Vous croyez à l hiérarchie des races, aux races, à l'hiérarchie et, par ailleurs, à la stigmatisation d'un groupe.

Vous avez beau le nier, avec sourire parce que c'est l'une de vos forces, c'est d'essayer...

E.Z : je vous remercie. Si j'ai une force déjà c'est bien.

A.C : C'est d'essayer de mettre du sourire dans les horreurs que vous racontez...Eh...

E.Z : bah... en général, vous, vous mettez pas de sourire dans les bêtises que vous racontez, donc ça compense.

A.C : la question n'est pas seulement celle de l'assimilation...

(rires du public)

A.C : je n'ai pas entendu...

E.Z : c'est un retour... et oui c'est un retour

A.C : j n'ai pas entendu...

E.Z : mais c'est normal, quand on est obsédé par soi même on entend pas les autres.

A.C : attention bientôt il va y avoir le doigt d'honneur.

E.Z : Ah !!!

A.C : ah oui ! attention.

E.Z : c'est vrai que vous en faites jamais vous. C'est connu.

A.C : qu'est-ce que... non je ne fais jamais de doigts d'honneur.

C.H : s'il vous plaît Aymeric... On va lancer le décompte...

A.C : Je n'ai pas entendu apparemment il a dit quelque chose de drôle j'aurais voulu savoir ce que c'était... eh!

Et en ce qui concerne le musulmans, je vais vous laisser répondre bien évidemment, il ne s'agit pas simplement de la question de l'assimilation. Vous passez votre temps à les insulter! à les insulter ! à les dénigrer !

Lorsque vous écrivez par exemple que tous les musulmans, qu'ils le disent ou pas, considèrent les djihadistes comme des bons musulmans.

quand vous venez dire encore à l'instant, que les musulmans appartiennent à une religion totalitaire... Ça s'appelle tout simplement la stigmatisation d'un groupe. Un groupe religieux en l'occurrence.

E.Z : bon.

C.H : Éric, on va lancer le décompte hein, parce que... c'est parti.

E.Z : oui ! parce que là ! ... on peut déjà faire l'émission là-dessus.

A.C : ben le problème c'est qu'avec vous, évidemment : le racisme, l'émigration : c'est quasiment votre identité totale.

C.H : allez Éric ZEMMOUR.

E.Z : ben voyons ! ben voyons.

A.C : et oui !

E Z : emmm... d'abord.

A C : un petit ben voyons... on va les compter ce soir.

EZ : et bien oui. Comptez-les.

A.C : C'est quand vous ne savez pas quoi dire, il y a le petit ben voyons !

E Z : non, écoutez !

A.C : allez ! allez y parce qu'on perd du temps.

C.H : s'il vous plaît Aymeric...

E.Z : là on va se calmer! vous allez arrêter de me parler comme ça ! Ok !

A.C : Je vous parle comme je veux.

E.Z : Non, non, non...

A.C : Vous n'êtes pas encore président, et combien même vous le seriez je vous parlerai encore comme je veux.

E.Z : non, non, non...

C.H : s'il vous plaît Aymeric, laissez répondre Éric ZEMMOUR.

E.Z : moi, je n vous ai pas agressé donc on se calme.

C.H : on est dans un débat, il faut qu'on aie des réponses

E.Z : premièrement, je répète, le racisme c'est faire des différences biologiques, vous l'avez dit vous-même, avec des races qui sont supérieures aux autres. Je ne crois absolument pas en cela!

A.C : Vous ne croyez plus aux races ?

E.Z : non, mais, vous savez...

A.C : Non, ma question est très simple, croyez encore aux races ? oui ou non ?

E.Z : Non mais écoutez-moi ! Écoutez-moi !

A.C : Répondez à ma question !

E.Z : Je vais répondre.

A.C : Est-ce que vous croyez encore, oui ou non, à l'existence des races ?

E.Z : Je vais répondre. Je vais répondre.

C.H : Il va vous répondre Aymeric.

E.Z : Si vous me laissez parler, vous m'interrompez pas sans cesse..

A.C: ... Si vous n'esquivez pas...

C.H : Laissez-le parler Aymeric, comme ça on aura la réponse.

E.Z : On a forgé le concept de race au 19eme siècle et c'est un concept scientifique. Et les scientifiques, à l'époque, c'était... c'était des progressistes comme vous, qui voulaient justement abattre le concept d'humanité né du christianisme. Donc vous voyez...

A.C : Bon d'accord ! Vous allez encore noyer le poisson... moi c'est juste : vous croyez aux races? oui ou non ?

E.Z : ohlala lala lala !

C.H : mais répondez-lui Éric !

E.Z : mais je lui réponds.

A.C : non ! Vous croyez aux races ? oui ou non ?

E.Z : il y a ... il y a ...

A.C : d'accord

E.Z : il y a des groupes...

A.C : scientifiquement, ça n'a aucun sens... très bien...

E.Z : Il y a des groupes ! Vous les appelez comme vous voulez ! Vous les appelez comme vous voulez.

Ce que je veux vous dire, c'est que c'est une convention le mot "race", si vous ne voulez pas comprendre ça.

donc, on peut les appeler les groupes ethniques.

A.C : dites pas le mot "races" ça évoque des choses tout de suite dans votre bouche.

(E.Z : étonnement)

A.C : bon c'est pas grave.

C.H : alors! S'il vous plaît ! j'aimerais qu'on parle du sujet d'émigration : que faut-il changer ?

E.Z : non non.

E.Z : je voudrais répondre, parce qu'il a déliré comme ça !

C.H : allez-y.

E.Z : donc, ce que je voulais dire, c'est que le racisme ! je vous ai dit ! maintenant, quand vous dites : j'insulte les musulmans, je n'insulte jamais les musulmans.

C.H : Éric, ils se sentent insultés...je vous le dit... ils se sentent insultés.

E.Z : non, pas tous

A.C : ben si, la plupart.

E.Z : non.

A.C : ben répondez !

E.Z : Quand, si vous voulez, je considère que.... Vous savez... il y'avais le communisme... On disait que c'était une religion séculière, et on disait que c'était une religion totalitaire (...). Les communistes pouvaient s'estimer légitimement insultés, et bien c'est la même chose.

Je considère que l'islam est une religion totalitaire. Je ne suis, d'ailleurs, pas le seul à le dire. Vous savez, Ernest Renan disait que c'est l'union indiscernable du spirituel et du temporel. C'est le règne d'un dogme. Ce sont les plus lourdes chaînes que l'humanité aie jamais portées.

Donc, Ernest Renan est lui aussi raciste, très bien.

A.C : est-ce que je peux...

E.Z : maintenant...

C.H : SVP, c'est moi qui gère !

E.Z : mais c'est vous qui avez commencé, je vous ai pas demandé de faire une impréambule...

A.C : Vous noyez le poisson.

E.Z : Moi j'ai respecté votre question, alors respectez ma réponse !

A.C : Si vous faites comme ça avec tous les interlocuteurs, forcément...

E.Z : mais on... Je ferai comme je voudrais

C.H : SVP !

E.Z : donc, eh, je dirai... je rajouterai que défendre sa culture, considérer qu'elle est supérieure, ça ne veut pas dire se considérer comme supérieur...

A.C : un peu quand même !

E.Z : Ça veut dire la préférer à celles des autres

A.C : d'accord.

E.Z : vous, vous détestez votre culture, vous détestez d'où vous venez. C'est pas mon cas, moi j'aime la culture française, je l'admire et je l'adore.

A.C : Je crois que vous me connaissez aussi mal que vous connaissez les musulmans.

C.H : s'il vous plaît. J'aimerais qu'on parle d'immigration. Eric ZEMMOUR, ce qu'il dit : « l'immigration zéro deviendra un objectif clair de notre politique ».

Ce que dit Aymeric CARON : « Eric ZEMMOUR est un menteur, il trafique les chiffres et les faits pour effrayer les français ».

Alors, quels chiffres trafique-t-il ? dites-lui, comme ça, on va en parler.

A.C : ah d'accord... alors... j comptais lui en parler après mais on peut commencer par ça

C.H : allez-y ! Faites comme vous le sentez !

A.C : la méthode d'Eric ZEMMOUR depuis très longtemps, on a déjà eu l'occasion d'en parler, c'est en effet de prendre des faits, des chiffres, de les trafiquer, de les transformer, de les manipuler, de les faire dire ce qu'ils ne disent pas ou carrément d'en inventer...

Alors, y en a tellement que... et que... qu'on a que quelques minutes je n peux pas multiplier les exemples donc j vais m'arrêter sur un seul exemple si vous le permettez !

Lorsque vous évoquez par exemple ce qu'on appelle les mineurs étrangers, les mineurs isolés venus de l'étranger

(Sourire moqueur de Zemmour)

E.Z : ils sont ni isolés ni (étrangers)... ni ... ni mineur ! mais c'est pas grave

A.C : désinformation (sourire)

E.Z : biensur.

E.Z : biensur.

A.C : sur CNews en octobre 2020, il y avait une émission qui était spécialement consacrée aux mineurs étrangers isolés, vous avez déclaré : il y a entre 40000 et 50000 mineurs isolés qui arrivent par an en France, ils coutent à l'aide social 50000euros par an, ça nous fait à peu près 2 milliard minimum, est ce que vous confirmez ces propos ?

E.Z : c'est des chiffres que j'ai vu dans un article et que donc, j'ai repris, parce qu'ils étaient fiables.

A.C : et bien ils sont pas fiables et tout est faux une fois de plus...

E.Z : ben voyons...

A.C : comme d'habitude avec vous.

E.Z : mais c'est vous qui aviez raison, vous avez la vérité révélée, c'est connu...

A.C : non je suis journaliste, je travaille et vous...

E.Z : oui parce que moi je travaille pas vous avez raison

A.C : ben non pas assez.

E.Z : ah parce que c'est vous le professeur qui dites qui travaille, qui ne travaille pas...

A.C : non, je constate simplement

E.Z : oui bien sur.

A.C : attention, vous êtes candidat à la présidence de la république il faut quand même que vous acceptiez d'être jugé par des gens, par le peuple français

E.Z : mais j'ai toujours été jugé monsieur CARON...

A.C : ...par le peuple français dont je fais partie et également par les journalistes qui vont vous poser des questions...

E.Z : grâce à dieu...

A.C : pour savoir si, ou non, vous êtes un candidat de qualité... ça quand même vous l'acceptez, ça s'appelle la démocratie.

E.Z : oui...

A.C : donc...

C.H : sur l'immigration, sur la politique de l'immigration...

A.C : les vrais chiffres j vais vous les donner, j vais vous donner, juste ... parce qu'il faut quand même le savoir : les mineurs isolés ou comme j'ai expliqué aux gens ce que c'est : ce sont des mineurs qui arrivent qui sont de l'étranger et qu'ils n'ont avec eux... qui n'ont pas de référent adulte qui s'occupe d'eux... voilà ! et il se trouve que ça gene beaucoup Éric ZEMMOUR parce que... la loi oblige l'état français à s'occuper d'eux, à leurs donner une aide qui s'appelle l'ASE « l'aide sociale à l'enfance »... Il dit que ça coute beaucoup beaucoup d'argent à la France, vous voyez c'est terrible, vous voyez y a 50000 qui arrivent chaque année !!! donc c'est incroyable... on est ... c'est l'invasion dont nous parle Éric zemmour tout le temps... en réalité, il y a chaque année entre 10000 et le dernier chiffre c'est 17000 qui arrivent chaque année. Le chiffre que vous avez donné de 40000 : il est bien dans un rapport mais que vous avez mal lu comme vous lisez mal tous les rapports que vous lisez. C'est un rapport qui parle de 40000... c'est la globalité de tous les mineurs étrangers isolés qui sont sur le territoire français. Le cout enfin de ces mineurs étranger, il est pas du tout de 50000 euros par enfant aujourd'hui y a parfois des systèmes dans certains départements ou ça ne coute que 8000 euros

E.Z : bien sur...

A.C : donc vous voyez... vos chiffres a vous c'est 5 fois la réalité

E.Z : mais oui

A.C : et c'est comme ça à peu près avec tous...

E.Z : pas du tout...

A.C : c'est comme les chiffres que...

E.Z : le 50000euros est celui d'un président de conseil général, je me souviens très bien du papier, maintenant...

C.H : Aymeric...

E.Z : vous avez le don de prendre les chiffres que j'avais cité y a un an, y a deux ans, y a dix ans, et évidemment je n peux rien vérifier parce que moi je n'ai pas je n'ai rien sous la main, alors je vous parle comme ça de tête

A.C : c'est entièrement faux ce que vous venez de dire Éric zemmour....

Table des matières

Remerciements

Dédicace

Dédicace

Introduction générale.....1

PARTIE THEORIQUE

Chapitre I : Argumentation

1. Conception courante :.....	2
2. prémisses de l'argumentation.....	3
2.1. Depuis quand l'homme argumente-t-il ?.....	3
2.2. L'argumentation est un savoir ancien :.....	3
3. Définition de l'argumentation entre la rhétorique et les SDL.....	3
3.1. L'argumentation rhétorique :.....	3
3.2. L'argumentation linguistique :.....	4
4. Définition de l'argumentation entre la persuasion et l'adhésion.....	5
4.1. Persuader :.....	5
4.2. Convaincre :.....	5
5. L'argumentation offensante.....	7
6. Violence verbale en situation de communication argumentative.....	8

Chapitre II : Le discours

1. Définitions et acceptions.....	9
2. Types de discours.....	10
3. L'argumentation dans le discours.....	12

Chapitre III : L'argumentation offensante dans le discours politique médiatique

1. L'argumentation dans le discours politique.....	13
1.1. Qu'est-ce que la politique ?.....	13
1.2. Le discours politique :.....	13
1.2. A. Le contrat de communication politique :.....	14
1.2. B. Un intérêt médiatique :.....	14
2. L'offensive dans le discours politique médiatique.....	15
2.1. L'argumentation : une éthique de la communication :.....	15
2.2. Violence verbale et discours politique :.....	15
3. Quelques stratégies argumentatives offensantes	16

PARTIE PRATIQUE

ETUDE DE CAS :

L'ARGUMENTATION OFFENSANTE DANS LE DISCOURS POLITIQUE MEDIATIQUE

Chapitre I : Contexte politique français.

1. Contexte politique français.....	18
-------------------------------------	----

Chapitre II : Positionnements méthodologiques

1. Présentation du corpus.....	20
2. Analyse thématique.....	21

Chapitre III : Analyse des stratégies argumentatives

1. Analyse des stratégies argumentatives liées au corpus.....	22
1.1. Menace :.....	22
1.2. Attaque ad hominem :.....	22
1.3. Insulte :.....	23
1.4. Provocation :.....	23

1.5. Gêne et embarras :.....	24
1.6. Redéfinition des termes de la discussion :.....	24
1.7. Dévalorisation et ridiculisation de l’adversaire :.....	24
1.8. Sarcasme :.....	25
1.9 .Ironie et dérision :.....	25
1.10. Ultimatum :.....	26
2. L’effet des différents types d'arguments offensants.	27
3. Quelques solutions à adopter face à une argumentation offensante.....	31
Conclusion :.....	32

Références bibliographiques

Annexes